

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



HACKATHON PHOTOJOURNALISME ET DROIT



Centre International
du Photojournalisme

Couvent des Minimes

15 -16
SEPTEMBRE
2018
PERPIGNAN

1 équipe
15 juristes

24 heures en continu

De nombreuses problématiques à résoudre

Evènement lauréat de l'appel à projet de la Fondation UPVD



la saif Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

cabinet
vercken & gaulhier
avocats

24 HEURES POUR SÉCURISER

QU'EST-CE QU'UN HACKATHON ?

A l'origine, événement où un groupe de développeurs volontaires se réunissent pour « casser du code », autrement dit faire de la programmation informatique collaborative puis a été généralisé dans d'autres secteurs avec pour résultat de « casser les codes ».

QU'EST-CE QUE LE CIP ?

Le Centre International du Photojournalisme a été créé en 2017 dans le prolongement du festival *Visa pour l'Image* (30^e édition en 2018) pour en faire un lieu de référence du photojournalisme dans le monde. Le CIP détient à ce jour près de 4000 photographies numérisées auquel il donne accès au moyen d'une base de données accessible librement en ligne et près de 400 photographies sur support physique.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU HACKATHON ?

Le CIP souhaiterait préciser les droits qu'il détient sur les photographies pour déterminer l'usage qu'il peut en faire et encadrer l'usage de la base de données.

Le Hackathon Photojournalisme et Droit consiste à réunir une quinzaine de juristes (universitaires, professionnels, doctorants) et photographes qui, pendant 24h en continu, vont :

- ▶ procéder à la sécurisation juridique du fonds par la clarification des droits détenus par le CIP (droit d'auteur sur la photographie et/ou propriété du support matériel) ;
- ▶ rédiger des conditions d'utilisation de la base de données ;
- ▶ dresser l'état du droit sur la protection des photographies de photojournalistes ;
- ▶ proposer un modèle de contrat de cession correspondant aux besoins du CIP
- ▶...

PROGRAMME

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

20H : Soirée d'intégration

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

9H : Ouverture du Hackathon

En présence de

Françoise Denoyelle, expert en photographie, professeur émérite ENS Louis Lumière

Constance Le Grip, députée des Hauts-de-Seine, ancienne députée européenne

André Lucas, professeur émérite de l'université de Nantes (sous réserve)

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, adjointe à la mairie de Perpignan, ancienne députée européenne

9H30-10H30 : Echanges sur les besoins du CIP

10H30-11H : Constitution des équipes

11H-18H : Recherches

18H-21H : Restitution collective

21H : Rédaction

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

00H-9H : Rédaction

11H : Remise des travaux

Clôture du Hackathon

PARTICIPANTS PRESENTIS

V.-L. Benabou, professeur, Université Aix-Marseille ; Y. Basire, maître de conférences, Strasbourg (à distance) ; A. Boisson, maître de conférences, Grenoble Alpes ; N. Bronzo, maître de conférences en disponibilité, Aix-Marseille ; S. Chatry, maître de conférences, UPVD ; F. Denoyelle, professeur émérite ENS Louis Lumière ; F. Gaullier, avocate, cabinet Vercken & Gaullier, Paris (à distance) ; A. Favreau, maître de conférences, Grenoble (à distance) ; C. Galokho, maître de conférences, UPVD ; A.-E. Kahn, maître de conférences HDR, Lyon 2 ; S. Le Cam, maître de conférences, Rennes 2 ; C. Le Goffic, maître de conférences HDR, Paris V Descartes ; A. Lucas, professeur émérite, Nantes ; J.-M. Moulin, professeur, UPVD ; M. Taimoussi, doctorante, UPVD ; S. Yamthieu, docteur en droit, ATER, UPVD.

LES PARTENAIRES

LES JUSPI

L'association Les Jeunes Universitaires Spécialisés en Propriété Intellectuelle a pour objet de créer des manifestations scientifiques nationales en droit de la propriété intellectuelle. L'association organise un colloque annuel (*L'avenir de la propriété intellectuelle* à Paris Descartes en 2017 ; *Pop culture et propriété intellectuelle* à Strasbourg en 2018) publié par la revue Propriétés intellectuelles et est partenaire de divers événements (colloque sur la prescription à Lyon 3 ; concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle...).

FONDATION UPVD

La Fondation de l'Université de Perpignan Via Domitia soutient la recherche et l'enseignement supérieur. Créée en 2008, elle fait le lien entre l'université et le monde socio-économique. Elle s'implique au quotidien dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes et s'engage à faire émerger des projets innovants.

CENTRE DE DROIT ECONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT

Le Centre de Droit Economique et du Développement (CDED) est une unité dynamique conduisant une politique d'ouverture vers d'autres disciplines juridiques et non juridiques. Le développement de recherches pluridisciplinaires et transversales, constitue l'un des éléments de la politique de recherche de l'université. Les axes de recherche du contrat actuel se situent tous autour du « Marché », avec diverses déclinaisons : Marché et régulation ; Marché et individu ; Pluralisme, comparatisme et identités ; Marchés et contrats économiques ; Marchés et Territoires.

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE L'UPVD

La faculté de droit et des sciences économiques est l'une des 3 unités de formation et de recherche de l'université de Perpignan, située au sud de l'Hexagone et au cœur du triangle Toulouse-Montpellier-Barcelone. Elle accueille aujourd'hui près de 2000 étudiants au sein de ses 9 départements de formation situés à Perpignan, sur les sites de Mende et de Narbonne.

LA SAIF

La SAIF est une société civile dont la mission est de percevoir et de répartir les droits des auteurs des arts visuels (architectes, designers, dessinateurs et scénaristes de bande dessinée, graphistes, illustrateurs, plasticiens, peintres, photographes, sculpteurs).

CABINET VERCKEN & GAULLIER

Cabinet d'avocats réputé dédié à la propriété intellectuelle et au numérique dans tous les secteurs d'activités et tout particulièrement dans les secteurs des médias, de la culture et du numérique, le cabinet Vercken & Gaullier est le défenseur historique de la SAIF (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe).

LEGPRESSE
L'actualité du droit des médias et de la communication

Les travaux donneront lieu à la publication d'un dossier dans la revue spécialisée Légipresse du mois de novembre ou décembre 2018.



Pour toute information : sylvain.chatry@univ-perp.fr